

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
 Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix
 Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
 Directeur de la publication : Didier Serres
 Confection du Billet : Didier Serres
 Mise sous plis et expédition : Jean-Pierre et Nicole Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult 81100 Castres - Email : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.free.fr

Jean Jaurès en son musée

Le 23 novembre 1924, 10 ans à peine après sa mort, Jean Jaurès entre au Panthéon. C'est une consécration. *L'Apôtre de la Paix*, le *Martyr de ses idées*, devient l'objet d'un culte sans précédent.

Les communes de France rebaptisent alors de multiples voies et lieux du nom de « Jean Jaurès ». A Castres, la place Nationale devient place Jean-Jaurès le 15 mars 1925. Une statue monumentale de l'enfant du pays, œuvre du sculpteur Gabriel Pech, est érigée.

Le même jour, une plaque est apposée sur la maison natale au n°5 de la rue Sœur Richard, (anciennement rue Réclussanne).



Louis Jaurès
 lors de l'inauguration
 de la statue de son frère à
 Castres.



Maison natale de Jean Jaurès.

Sur le seuil : **Edouard Herriot**, Président du conseil (au centre) ;
Henri Sizaire, député du Tarn et maire de Castres (à la droite du précédent) ;
Henry Simon, député du Tarn, ancien ministre (à la droite du précédent) ;
Louis Jaurès, Vice-amiral (à la gauche d'E. Herriot).

Le musée Jean Jaurès



**Le musée Jean Jaurès
dans les murs de l'Hôtel de Ville (vers 1960)**

Dès lors, la création d'un musée consacré à Jean Jaurès s'impose. Lancé par le maire Lucien Coudert (1953-1971), le projet est confié à Gaston Poulain. La même année, le musée Jaurès ouvre dans les murs de l'Hôtel de Ville.

Le 1^{er} mai 1959, est inaugurée une nouvelle exposition à l'occasion du centenaire de sa mort. Sous la présidence de Joseph Paul-Boncour (avocat et ancien ministre), elle rassemble 1088 pièces, de toutes natures.

En 1954, le musée de Castres, devenu musée Goya 7 ans plus tôt, présente pour la première fois, sous l'autorité de son conservateur Gaston Poulain, une grande exposition à l'occasion du 40^e anniversaire de la mort de Jean Jaurès. Photographies, documents de presse, manuscrits et objets divers sont ainsi rassemblés et présentés.

Plusieurs d'entre-elles prêtés pour l'événement, seront cédées par leurs propriétaires (on retiendra en particulier Vincent Auriol).

Le musée s'agrandit. Il occupe 2, puis 3 salles de l'actuel musée Goya (aujourd'hui salle des peintres français et des monnaies, salle des armes et salle de conservation/documentation).

Durant plus de 30 ans, de prestigieux visiteurs viendront découvrir le musée Jean Jaurès : Charles de Gaulle, Guy Mollet, François Mauriac, Marcel Pagnol, Alain Decaux, l'archiduc Otto de Habsbourg, Jean Guehenno, Georges Salles, André Lhote...



**Le général de Gaulle visite le musée Jaurès,
accompagné de Lucien Coudert, maire
et Gaston Poulain, conservateur.**

**Juste avant, il prononça un discours
à Carmaux :**

*« Quand je parle du passé, je n'aurai garde d'évoquer le souvenir
de Jean Jaurès, l'un des vôtres, le plus illustre peut-être, dont la
pensée a marqué si profondément l'esprit français au moment
où il le fallait,
toujours dans le sens de la générosité,
toujours dans le sens de l'élévation,
toujours dans le sens de la France.
Je le salue, je salue sa mémoire ».*
(25 février 1960)

Les Castrais garderont en mémoire le fameux lit de Jaurès avec son armoire et sa table de nuit. Récupérés dans la ferme de La Fédial après un incendie dans les années 1970, leur origine reste toutefois incertaine.

Face à des conditions de conservation problématiques et pour répondre à l'attrait croissant pour l'histoire sociale, l'idée s'impose de créer un musée à part entière, distinct du musée Goya, avec une vocation de recherche scientifique.

Le Centre national et musée Jean Jaurès

En 1981, l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand incite la municipalité castraise, alors rassemblée autour de Jean-Pierre Gabarrou, à créer un « vrai » musée Jean Jaurès. L'objectif est de disposer d'un établissement multifonctionnel : un musée doublé d'un centre de recherche.

Le 25 janvier 1983, se constitue à l'Hôtel de Ville « une association pour l'Etude et la Réalisation du Centre National Jean Jaurès (...) dans le but de contribuer par tous les moyens à la connaissance de la personne, de l'action et de l'œuvre de Jean Jaurès, afin d'en assurer la pérennité et le rayonnement », sous la présidence de Madeleine Rebérioux, alors présidente de la Société d'Etudes Jaurésiennes (SEJ), assistée de Rolande Treppe. Les deux universitaires en conçoivent la muséographie. Les travaux scientifiques dureront 5 ans.

Le 8 juin, le choix du site se porte sur l'immeuble dit « Delga », place Pélisson, préféré à l'hôtel Frascaty, au n°5 allées Corbière. L'architecte de la Ville, M. Rayssiguier et l'architecte d'intérieur M. Llopart sont chargés de la réalisation.

Parallèlement, le recensement des œuvres et des collections devant rejoindre ce nouveau site est opéré par Jeannine Baticle puis Jean-Louis Augé, conservateurs du musée Goya et Alain Levy, conservateur de la bibliothèque municipale.

Le « CNMJJ » ou « centre Jaurès » tel qu'on l'appellera rapidement, ne disposera toutefois pas d'un conservateur spécifique. La Ville rattache la conservation dite « muséale » au musée Goya et celle dite des « bibliothèques » à la bibliothèque centrale.



**François Mitterrand, Président de la République,
visite le Centre national et musée Jean Jaurès
(16 novembre 1988)**

Réparti sur 4 niveaux, le CNMJJ présente un espace d'exposition temporaire, le musée proprement dit, une salle de conférence d'une capacité de 50 places et une salle de consultation.

Les expositions temporaires s'ouvrent autour de « Jaurès à l'affiche », « Jaurès en carte postale » puis des personnes engagées (Jules-Louis Puech, Francisco Ferrer...). Le musée met également en valeur des artistes locaux (Maurice Garrigues, Georges Crouzat, Gaston-Louis Marchal, Alex Tomaszuk, Jean Segalat...).

Des conférences et débats accueillent Max Gallo, Maurice Aghulon, Jean-Jacques Becker, Gert Krummert, Jean Faury, Gilles Candar, Vincent Duclert, Rémy Pech...



**Rayonnages de la salle de conservation
du CNMJJ**

Après la démission du premier directeur Alain Boscus en 2003, les expositions continuent et attirent du public (Poulbot, Steinlen) mais l'activité scientifique ralentit.

Nouveaux travaux

En 2008, le nouveau directeur Hugues Vial redynamise la politique culturelle de l'établissement : 4 expositions sont présentées chaque année, autour de 4 thématiques : jeunesse, histoire, caricature, art local. Se rendant plus accessible à un plus large public, le musée fait progresser sa fréquentation, de 9000 visiteurs (2008) à 12000 (2010). Des expositions telles que « Le Canard Enchaîné », « L'école au temps de Jaurès » ou « Pierre Rivemale » attestent de ce regain d'activité.

Parallèlement, des supports pédagogiques sont actualisés et créés, des visites thématiques et interactives sont développées et des expositions itinérantes réalisées.

Le 13 février 1988, le Centre ouvre ses portes. Le 16 novembre, le Président de la République François Mitterrand l'inaugure.

En 2009, la Ville organise le 150^e anniversaire de la naissance de Jean Jaurès. Commémoration, expositions et colloque (« Jaurès, enfant de Castres », sous la présidence de Jean-Pierre Rioux) sont organisés. Le Conseil municipal tient symboliquement une séance extraordinaire sur la place éponyme, pour lire des délibérations des années 1860-1870.

En 2012, les travaux d'inventaire sont entamés. Le CNMJJ disposant du label « Musée de France », doit justifier de son récolement (constatation sur pièce et sur place de la présence et de l'état d'une œuvre) dans les 2 ans. Ne disposant pas à cette date d'un inventaire répondant aux normes en vigueur, tout reste à faire. Aujourd'hui, ces travaux sont en passe d'être achevés.

CONFÉRENCES

Lundi 3 novembre 2014 à 17h 30 – Maison des associations

Sandra Marc

Les Juifs de Lacaune pendant la guerre et dans l'après-guerre (1942-1949).

Durant la période 1942-1944, la petite ville de Lacaune avait pour fonction de recevoir des Juifs jugés « indésirables » par le régime de Vichy. Environ de 750 personnes - hommes, femmes et enfants - sont assignées à résidence dans ce bourg. À travers cette étude de cas, il s'agira de mieux cerner la mesure d'assignation à résidence : quels étaient les modalités et les moyens mis en œuvre par Vichy dans la réalisation de ce projet d'exclusion ? Comment Juifs et non-Juifs cohabitaient-ils ? Enfin, quelles furent les réactions des uns et des autres face aux rafles qui débutèrent durant l'été 1942 ?

Que devinrent dans l'immédiat après-guerre les anciens assignés encore présents à Lacaune ? Quels sont les obstacles qui se dressèrent et qui freinèrent leur réintégration ? Une expérience originale fut alors menée, celle du COJASOR qui ouvrit en novembre 1945 un centre dans un des hôtels de la ville. Il avait pour mission de donner un foyer à de vieux Juifs qui avaient tout perdu durant les hostilités et se retrouvaient sans aucun secours.

Professeur au collège des Cèdres à Castres, Sandra Marc étudie depuis de longues années la tragédie des Juifs assignés à résidence à Lacaune au cours de la seconde guerre mondiale. Elle a publié deux livres sur ce sujet :

Les Juifs de Lacaune sous Vichy 1942-1944, Assignation à résidence et persécution, L'Harmattan, 2001.

Les Juifs de Lacaune (Tam) dans l'après-guerre, Difficultés quotidiennes, réinsertion et aide du COJASOR (1944-1949), L'Harmattan, 2014.

Mardi 18 novembre 2014 à 17h 30 – Bibliothèque municipale

Remy Pech

Jaurès, Clemenceau et la révolte des vignerons de 1907

1907: La révolte des vignerons du Midi, mouvement de masse sans égal à l'époque, intervient à un moment crucial où la gauche, pourtant victorieuse du combat laïque avec la Séparation des Églises et de l'État, est en pleine crise. Les radicaux, au pouvoir avec Clemenceau, privilégient le maintien de l'ordre, tandis que le jeune parti socialiste SFIO exige la poursuite des réformes. Son leader Jean Jaurès soutient les revendications des vignerons, en s'inquiétant toutefois des dérives possibles et des menaces pesant sur la démocratie. La répression sanglante et la mutinerie militaire de Béziers dramatisent encore les oppositions, occasionnant entre les deux leaders de mémorables joutes parlementaires. Clemenceau parvient à dominer la situation grâce à son autorité et son habileté politique, mais il entérine une dissociation durable de la gauche qui imprime un nouveau cours au régime républicain.

D'origine audoise, agrégé de l'université, docteur en histoire, Remy Pech exerça longuement comme professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse-Le Mirail (Jean-Jaurès), dont il devint le président de 2001 à 2006. Membre du laboratoire FRAMESPA (France méridionale et Espagne), il y étudie l'histoire politique du Midi occitan, l'économie viticole, l'histoire du rugby. Il est un spécialiste de l'histoire rurale et de Jaurès. Il est notamment l'auteur de Jaurès paysan, de 1907, les mutins de la République... Il a codirigé la publication de l'intégrale des articles de Jaurès dans La Dépêche.



**Dédicaces par Cabu et Erik Emptaz
lors de l'exposition « Le Canard se déchaîne »
(17 mai 2012)**

2014 marque l'année du centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. De nombreuses commémorations et manifestations sont organisées dans toute la France. Si les regards se portent désormais sur la capitale, le CNMJJ, par la richesse de son fonds, assume son rôle de pourvoyeur privilégié.

En novembre 2013, il prend les devants et organise une exposition « *Jean Jaurès, le pacifique* », présentant de nombreuses pièces méconnues du public.

Vient ensuite un colloque « *Jaurès, pacifique et pacifiste ?* » sous la présidence de Jean-Jacques Becker, première manifestation du calendrier des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Soutenant les différents événements autour de Jean Jaurès, il s'associe à près d'une centaine de partenaires pour la réalisation d'expositions (l'Assemblée Nationale, le Panthéon, les Archives départementales du Tarn,...), le prêt d'expositions itinérantes dans toute la France, l'édition de dossiers de presse (L'Histoire, Le Monde, L'Humanité, Télrama), des publications d'ouvrages (éditions Autrement, de Borée, Grand Sud, Privat) et des documentaires audiovisuels (France Culture, France Inter, France 5, Arte).

Aujourd'hui, le CNMJJ accueille en moyenne 14000 visiteurs par an.

Jean-Baptiste ALBA

Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
au Centre national et musée Jean Jaurès



CENTRE NATIONAL ET MUSÉE JEAN JAURÈS

2, place Pélisson – 81100 CASTRES
05 63 62 41 83 – jaures@ville-castres.fr

OUVERT :

Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
(17h00 du 1^{er} octobre au 30 avril)
Les lundis en juillet et en août
Le dimanche du 2 mai au 30 septembre

FERMETURES ANNUELLES :

1^{er} janvier – 1^{er} mai – 1^{er} novembre – 25 décembre

Crédits photos : © Ville de Castres, Centre national et musée Jean Jaurès / Archives municipales

FORMATION

Paléographie :

Lundi 17 Novembre 2014 à 17h 30 - Maison des associations : atelier de paléographie dirigé. par. Monsieur P. Laval

VISITE DU MOIS

Afin de rendre hommage à Gaston-Louis Marchal, ancien président de la Société récemment décédé, nous organisons une présentation de son œuvre magistrale, **L'Apocalypse**, **le samedi 22 novembre 2014 à 15 heures.**

Rendez-vous à Castres (Roulandou) devant l'église Notre-Dame d'Espérance.

Le père Gaston Cavaillès, ami de Gaston-Louis Marchal et fin connaisseur de son œuvre, en assurera la présentation.

Une occasion à ne pas manquer de découvrir ou de revoir ce travail, reflet de l'histoire du XXe siècle et de la vie de l'artiste dans le respect du texte de saint Jean.

CONCERT

Dimanche 16 novembre à 17h 30 – Théâtre municipal
Dans le cadre des Dimanches musicaux

Récital de piano

Anne Queffélec

Œuvres de Bach-Busoni, Chopin, Vivaldi-Bach, Satie, Poulenc

EXPOSITIONS

Bibliothèque municipale – du 13 novembre 2014 au 31 janvier 2015

1914 – Mobilisons les journaux

La presse à Castres pendant la Grande Guerre

Conférence le **20 novembre à 20h 30** par M. Benjamin Gilles, directeur de la BDIC de Nanterre : la presse pendant la guerre 1914-1918.

Musée Jean-Jaurès – du 2 octobre au 29 novembre 2014

Pierre Dantoine (1884-1955)

Dessins humoristiques sur la guerre 1914-1918 et la société en mutation dans l'entre-deux-guerres (et au-delà) par un Audois au regard tendre et acéré.

À PROPOS DU SOUS-PRÉFET POIVERT

Dans le dernier numéro du Billet de la Société relatif à la date exacte de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, le 13 avril et non le 28 juin 1914, il a été rappelé que la procession clôturant le congrès eucharistique le 28 juin avait été interdite à l'initiative du sous-préfet Poivert et que le représentant de l'État, le jour même, avait été giflé par un participant au congrès.

Qui était ce Poivert, quelle avait été sa carrière avant sa nomination à Castres et quelle fut-elle après cet incident ?

Arnaud, Alexandre Poivert est né le 18 avril 1868 à Bordeaux. Fils d'un menuisier, il débute en 1884, âgé de 16 ans, comme rédacteur à la préfecture de la Gironde. Devenu chef de bureau, il est en 1897 chef de cabinet du préfet des Landes. En 1902, il est sous-préfet de Saint-Sever, en 1908 de Villefranche-de-Lauragais puis de Saint-Jean-d'Angely, en 1909 de la Flèche, en mars 1911 de Morlaix. Le 20 octobre 1911 il est nommé sous-préfet de Castres. Quand il propose au préfet Bouju (qui fera une brillante carrière puisqu'il terminera préfet de la Seine) d'interdire la procession prévue le 28 juin 1914, le préfet a sans nul doute demandé l'avis du conseiller de préfecture Giral de Solancier dont on sait qu'il cultivait un anticléricalisme certain. Poivert reste en fonction à Castres jusqu'au 20 octobre 1914, date où le gouvernement le nomme à un poste difficile : sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, au moment où intervenaient ce que l'on a appelé « la Course à la mer », l'occupation de Lille, la bataille des Flandres. Poivert va finalement se retrouver dans un département à moitié occupé : Boulogne est libre tandis qu'à Lille le préfet du Nord est pris en otage. Nommé secrétaire général du Nord en mai 1915, il remplit les fonctions de préfet pour la partie non occupée du département jusqu'au retour au printemps 1916 du titulaire du poste qui a bénéficié d'un échange de prisonniers. Nommé en novembre 1916 préfet de la Mayenne, Poivert sera en mars 1920 préfet de la Dordogne. Il demande en octobre d'être appelé à d'autres fonctions. Sans résultat. Il reste maintenu dans ce département jusqu'à ce que le gouvernement d'Édouard Herriot, après la victoire du cartel des gauches, le nomme en août 1924 préfet des Vosges. Il part à la retraite en juin 1927 et décède le 22 juillet 1934.

Ajoutons pour terminer que le maire Louis Balayé avait attaqué devant la justice administrative l'arrêté préfectoral. Le Conseil d'État, dans son arrêt du 21 février 1919, considéra que le préfet avait régulièrement agi puisque les pouvoirs de police que détient le maire en vertu de la loi municipale de 1884 ne font pas obstacle au droit qu'a le préfet de prendre toute mesure pour assurer la tranquillité publique pour peu, ce qui était le cas, d'avoir en vain mis en demeure le maire.

De nos jours, la notion d'« ordre public » s'est substituée à celle de « tranquillité publique ». Pour autant la procession prévue le 28 risquait-elle d'entraîner des troubles ? Rien ne permet de l'affirmer, même si le geste d'un excité est là pour montrer à quel point certains esprits pouvaient vite s'échauffer.

Alain Levy

MŒURS ET COUTUMES DE NOS PERES

Le festin du « Roi Boit »

L'Épiphanie appelée aussi la fête des trois rois se célébrait autrefois le même jour que la Noël, puis elle fut séparée de cette fête. Apparut alors la fête des « fous » qui durait de Noël à l'Épiphanie. On a supposé que la fête des trois rois était un reste des Saturnales.

Les Saturnales duraient du 15 au 22 décembre ; les pères de famille, la veille de ces fêtes, envoyaient à leurs amis des fruits et des gâteaux. Ils venaient les manger avec eux et l'on élisait un roi pendant ce festin.

On faisait usage pour élire le roi d'osselets ou de dès et quelques fois de fèves. Cette habitude avait pris naissance en Orient, d'où elle était passée chez les Grecs, de là chez les Romains. En Grèce, avant de commencer le repas, on élisait un roi qui était chargé d'indiquer le moment où les convives devaient boire.

Les chrétiens, à l'invitation des anciens, prirent l'habitude d'élire un roi. L'idée était venue au fidèle d'avoir comme les moines, leurs réjouissances à l'Épiphanie, car l'Église avait dramatisé cette fête. La fête des trois rois était précédée d'un jeûne terminé par un grand festin. C'est au quatorzième siècle que ce festin du roi-boit prit naissance chez nos pères.

Pour ce festin, on faisait un gâteau dans lequel on avait mis une fève ! A la fin du repas on coupait le gâteau, et celui dont la part contenait la fève était proclamé roi. Ce roi pouvait s'adjoindre une reine. Il avait tous les attributs de la royauté, il occupait un siège plus élevé que les autres ; il avait le droit de donner des ordres qui devaient être exécutés immédiatement. Si quelqu'un lui manquait de respect, on l'expulsait tout de suite.

Quand le roi buvait, tous les convives devaient s'écrier : « Le roi boit ! Le roi boit ! » Et celui qui oubliait de pousser cette exclamation était barbouillé de suie en souvenir de l'un des trois rois mages qui était noir.

Dans ces festins, souvent les serviteurs prenaient la place des maîtres. Outre les parts attribuées à chacun des convives, on réservait une part pour les parents absents. On la renfermait, en attendant leur arrivée, et si elle se conservait, c'est que l'absent allait revenir en bonne santé.

Il y avait aussi deux parts mises de côté pour Dieu et la Vierge, qui ne manquaient jamais de se présenter sous les haillons d'un pauvre ou d'une pauvre. Parfois dans la part à Dieu se trouvait la fève, et c'était pour tous une cruelle déception.

Le festin du roi-boit se célébrait non seulement chez le peuple, dans les campagnes, mais aussi dans les châteaux et jusque dans les palais des rois.

Dans les campagnes au moment de tirer le gâteau, on plaçait sous la table un enfant qui nommait les convives les uns après les autres. Le pauvre à qui était destinée la part à Dieu attendait au dehors. Il ne cessait de réclamer sa part en psalmodiant des chants qui variaient avec le pays :

Salut à la compagnie de cette maison !

Je vous souhaite année jolie et bien en saison.